

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-902

présenté par

Mme Louwagie, Mme Dalloz, M. Viry, M. Kamardine, M. Menuel, M. Cherpion, M. Poudroux,
M. Abad, M. Benassaya et M. Therry

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.